



## Formulaire de prise de licence

Nouveau licencié – Autres modifications

25 rue St Antoine 69003 Lyon – Tel 04 37 56 14 19 – [licences@fftda.fr](mailto:licences@fftda.fr)  
Document téléchargeable sur [www.fftda.fr](http://www.fftda.fr)

**SIMPLE ET  
RAPIDE  
LICENCIEZ-VOUS  
SUR  
FFTDA.FR**

NOM DU CLUB

SAISON 202. - 202.

N° CLUB

**NOUVEAU  
LICENCE BABY**

N° LICENCE

COCHEZ LA CASE SI VOUS AVEZ  
OUBLIE VOTRE NUMERO DE  
LICENCE

NOM

PRENOM

SEXE  
(F ou M)

*La date de naissance  
est indispensable*

NE (E) LE

ADRESSE (voie et n° de voie)

COMPLEMENT ADRESSE (rés, bat etc.)

CODE POSTAL

VILLE

LICENCE ADULTE

TELEPHONE

LICENCE BABY

EMAIL

**Licence** Par effet de l'article 7 des Statuts de la FFTDA, la licence marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de la FFTDA, s'agissant notamment des règles relatives à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage. Elle est annuelle et délivrée pour la durée de la saison sportive. Conformément aux art 8 et 9 du règlement int. de la FFTDA, les clubs affiliés doivent proposer à tous leurs membres un passeport sportif. Le passeport sportif, validé par la licence, est une condition nécessaire pour participer aux activités et au fonctionnement de la FFTDA (élections, compétitions, stages, examen d'enseignement, contrôle anti-dopage, passages de grade). Il constitue la preuve de la participation à ces activités et contient toutes les informations administratives et sportives sur les licenciés.

**Certificat médical** En application de l'article L.231-2 du Code du Sport, en cas de demande d'une première licence, le soussigné certifie avoir produit au club un certificat médical datant de moins d'un an, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

**ASSURANCE** L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties (1°) en Responsabilité Civile souscrites par la FFTDA auprès de ALLIANZ 2°) en Individuelle Accident (pour les dommages corporels) souscrites par la FFTDA auprès de la *Mutuelle des Sportifs*.

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'informations jointes et disponibles sur le site Internet de la Fédération - [www.fftda.fr](http://www.fftda.fr). Je suis informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du Taekwondo et des Disciplines Associées. Je peux également souscrire des garanties complémentaires optionnelles figurant dans la demande d'adhésion « SportMut », jointe et téléchargeable sur [www.fftda.fr](http://www.fftda.fr). L'assurance Individuelle Accident n'étant pas obligatoire, le soussigné peut y renoncer expressément en stipulant dans le cadre réservé à la signature du document (ci-dessous) « Refus de l'assurance ». Il pourra alors déduire la somme de 0,49 € au montant de la licence qui sera alors porté à 34,51 € ou 19,51 € pour une licence « baby ».

**DONNEES PERSONNELLES (RGPD)** Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence. Vous autorisez expressément la FFTDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences [licences@fftda.fr](mailto:licences@fftda.fr) ou auprès de votre club.

Ces informations sont destinées à la FFTDA et peuvent être communiquées à des tiers. Si le soussigné désire s'opposer à cette communication, il doit le signaler à la Fédération par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

**DATE ET SIGNATURE INDISPENSABLES** (POUR LES MINEURS, SIGNATURE, NOM ET QUALITE DU REPRESENTANT LEGAL)

Je certifie avoir (ou que mon enfant a) passé une visite médicale attestant de mon aptitude à la pratique du Taekwondo et avoir fourni un certificat médical en cours de validité aux représentants de mon club.